

Tunisie : 70 000 tonnes d'huile d'olive en franchise dans l'UE

Les exportations d'huile d'olive de la Tunisie entreront en franchise de droits et taxes sur le marché de l'Union européenne pour un contingent de 35 000 tonnes par an pour une durée temporaire de deux ans. Le Parlement européen a ainsi suivi la recommandation de la commission du Commerce international en votant à 31 voix pour (7 voix contre et 1 abstention) pour cette mesure exceptionnelle prise pour aider l'économie tunisienne confrontée à d'importantes difficultés.

Soucieux de intérêts des producteurs européens d'huile d'olive, principalement l'Espagne et l'Italie, le Parlement a toutefois introduit un amendement autorisant à revoir la mesure et à la rectifier à mi-parcours si elle devait nuire à l'économie européenne.

Entre le 1^{er} janvier 2016 et le 21 décembre 2017, la Tunisie pourra donc exporter un contingent tarifaire à droit nul de 70 000 tonnes d'huile d'olive. Néanmoins, Il s'appliquera sans augmenter le volume global d'importations depuis la Tunisie (l'UE réduira les droits sur l'huile d'olive tunisienne déjà exportée dans l'Union).

Le secteur de l'huile d'olive fournit indirectement un emploi à plus d'un million de personnes, ce qui représente un cinquième des emplois dans le secteur agricole du pays. L'huile d'olive est le principal produit agricole que la Tunisie exporte. L'année dernière a été exceptionnelle pour le secteur, la Tunisie prenant la place de premier exportateur mondial avec un record de 350 000 tonnes. Toutefois pour la saison 2015/16, la production d'huile d'olive est attendue en baisse. Elle pourrait être réduite de 60% à environ 150 000 tonnes.

Source : <http://www.scoop.it/t/olive-news/04/02/2016>